

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 5 avril 2022

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance
Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 10

Mise en discussion du rapport
Nombre de présents : 24
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2022-037

APPROBATION
DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE
DU MERCREDI 2 MARS 2022

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil
Municipal a été faite et affichée le 28
mars 2022.

- le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de
la mairie le : 19 AVR 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le mardi
cinq avril, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni à
l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence
de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère}
adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick
Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint,
Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème}
adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid
Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe,
M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint,
M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, Mme Claudette
Clain Maillot, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-
Claude Adois, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique
Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle,
Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda
Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : Mme Bibi-Fatima Anfi 9^{ème} adjointe
par M. Jean-Paul Babef, Mme Catherine Gossard 11^{ème}
adjointe par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Franck
Jacques Antoine par M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, M. Jean-
Max Nages par Mme Véronique Bassonville, M. Fayzal
Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, Mme
Brigitte Laurestant par Mme Danila Bègue, M. Zakaria Ali
par M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Sophie Tsiavia par
M. Alain Iafar, M. Patrice Payet par Mme Mémouna Patel
7^{ème} adjointe, Mme Paméla Trécasse par M. Didier
Amachalla.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand
Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n° 2022-037

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 2 MARS 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le règlement intérieur du conseil municipal, notamment l'article 31 ;

Vu le rapport présenté en séance le 5 avril 2022 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le procès-verbal du conseil municipal du mercredi 2 mars 2022 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


Olivier HOARAU